

NUCOURT Com-Info



En septembre, si brume reste en haut, il pleuvra à seau

NUMÉRO 113
JUILLET - OCTOBRE 2019

Conseil municipal du 12 juin 2019 et du 11 septembre 2019

Urbanisme

Les travaux de réhabilitation des cinq logements rue de la Boutrolle avancent et seront bientôt terminés. Pour faciliter l'accès, une rampe handicapée ainsi que le mur du trottoir ont été réalisés en régie interne par Serge Le Guen.

Dans le cadre du projet d'implantation d'un relais radioélectrique sur notre commune qui permettrait l'accès à la téléphonie mobile sur l'ensemble du territoire, le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à vendre une partie de parcelle cadastrée Y N°20 (zone technique du château d'eau) d'une surface de 160 m² au prix de 12 000 €.

La zone de lagunage qui devait être curée à 25% l'a finalement été à 50% grâce à de très bonnes conditions climatiques qui facilitent ce genre d'intervention.

Le conseil municipal a accepté à l'unanimité de reporter au 1^{er} janvier 2026 la prise de compétence « eau » par la CCVC.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention portant sur la constitution d'un groupement de commandes entre Cléry-en-Vexin et Nucourt pour la maîtrise d'œuvre de travaux liés à la maîtrise des pollutions sur l'assainissement.

Le conseil municipal a adopté les modifications des statuts et du règlement du syndicat SIAEP Vexin Ouest.

Mairie

Horaires en période scolaire :

Lundi : 15 h 00 - 18 h 30
Mardi : 10 h 00 - 12 h 00
Jeudi : 15 h 00 - 19 h 00
Vendredi : 10 h 00 - 12 h 00

Horaires hors période scolaire :

Lundi : 10 h 00 - 12 h 00 et 15 h 00 - 18 h 30
Jeudi : 10 h 00 - 12 h 00 et 15 h 00 - 18 h 30

Le conseil municipal a approuvé le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.

Scolaire

Le conseil municipal a accepté à l'unanimité de maintenir les tarifs des services scolaires pour l'année 2019-2020.

Voirie

Les « nids de poules » sur le réseau routier ont été comblés avec plus de 15 tonnes de matières.

Actes de vandalisme

Lors de la fête communale du 7 juillet, il a été constaté une dégradation volontaire sur l'aire de jeux du tennis deux jours après sa réhabilitation. Plusieurs tiges filetées et boulons ont été volontairement retirés, la conséquence de cet acte aurait pu occasionner une chute grave pour les enfants. Dans ce cadre un dépôt de plainte a été déposé.

De plus, nous avons constaté des bris de vitre de lampadaire, des bouteilles cassées sur le tennis et le stade de foot ainsi que des tuiles brisées sur le toit du lavoir.

Nucourt Com-Info : le journal du Conseil municipal

Mairie de Nucourt – rue de la Boutrolle – 95420 Nucourt | Tél : 01 34 67 41 11 | mairie.nucourt@wanadoo.fr | www.nucourt.fr

Directeur de publication : Philippe Flahaut. **Rédaction :** les conseillers municipaux. **Conception et réalisation :** Émilie et Baptiste Vallet.

Imprimé par nos soins à 300 exemplaires. Pour préserver l'environnement, ce journal est imprimé sur un papier norme PEFC.

En bref

Les jeunes hommes et femmes nés en octobre, novembre et décembre 2003 sont priés de se présenter en mairie dès l'âge de 16 ans afin d'être recensés pour la journée défense et citoyenneté et prévoir l'inscription automatique sur les listes électorales. Merci de vous munir du livret de famille.

Si vous n'avez pas effectué cette formalité, ou si le recensement a été fait tardivement, ou encore si vous avez déménagé depuis, vous devez procéder à une inscription volontaire sur les listes électorales.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. La présentation de cette attestation sera obligatoire jusqu'à 25 ans pour participer à la « journée défense et citoyenneté » ou s'inscrire aux concours et examens d'État (baccalauréat ou permis de conduire par exemple).

Sans attestation de recensement ou sans certificat de participation à la journée défense et citoyenneté, ces démarches ne seront pas possibles jusqu'à 25 ans.



À noter

Le prochain changement d'heure aura lieu dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 octobre 2019 : à 3 h 00 du matin, nous reculerons les aiguilles d'une heure et il sera alors 2 h 00.

Nucourt

Mardi 5 novembre

Collecte des encombrants.

Dimanche 10 novembre

Brocante des chérubins de 9 h 30 à 18 h 00 dans la salle municipale du foyer rural.
Renseignements au 06 17 52 65 86.

Lundi 11 novembre

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, place Jean-Marc Gernigon à 11 h 00. À l'issue de la cérémonie un vin d'honneur sera servi dans la salle municipale du foyer rural.

Idée sortie

Dans le contexte actuel, certaines sorties peuvent être annulées du fait du plan « Vigipirate renforcé ».

Du 2 au 11 novembre

Exposition de peinture avec les œuvres de Patrick Pazem, Jean-François Grebert et Dominique Berger-Manoukian dans la salle Georges Pompidou à Marines. Du mardi au vendredi de 15 h 00 à 18 h 00 et le week-end de 14 h 00 à 19 h 00.

L'homme du Gallais

Extrait de « L'écho Pontoisien » du 2 septembre 1886

Nous avons annoncé qu'au commencement du mois, un chien atteint de la rage faisait, dans la commune de Nucourt (Seine et Oise) de nombreuses victimes. Outre une certaine quantité de chiens et autres animaux, sept personnes, hommes et enfants, étaient mordus; ces derniers furent conduits à M. Pasteur, à Paris. Mais pendant que ces personnes étaient rue d'Ulm, la femme B..., originaire du département de l'Oise, s'étant souvenue que non loin de là un individu avait aussi, comme M. Pasteur, le moyen de guérir la rage, et surtout le pouvoir d'en préserver les personnes qui voulaient bien lui accorder leur confiance, fit demander ce sauveur qui s'empressa d'accourir.

Cet homme qui a une très grande réputation dans le département de l'Oise et qui reçoit, paraît-il, près de dix visites par jour, est connu sous le nom de : l'homme du Gallais. Depuis plus de cinquante ans, de tous les coins de l'Oise, les gens du peuple mordus par un chien enragé vont se traiter au Gallais.

Voici comment le Seine-et-Oise illustré rend compte des pratiques du fameux empirique. Arrivé à Nucourt, il commença à panser les moutons et les chiens soupçonnés d'avoir été mordus, avec un liquide préparé par lui. Puis vint le tour des grandes personnes et des enfants qui voulaient être préservés pour toujours des chiens enragés.

Pour cela il faisait mettre à genoux les croyants, il leur faisait un signe de croix sur le front et leur touchait diverses parties du corps, en prononçant on ne sait quel charabia. Il ne réclamait rien mais il acceptait ce qu'on voulait bien lui donner.

Ces faits ayants été signalés à M. le Procureur de la République de Pontoise et confirmés par une enquête faite par la gendarmerie, l'auteur, nommé H...., ouvrier tisserand au Gallais (Oise), a été traduit devant le tribunal correctionnel de Pontoise pour exercice illégal de l'art vétérinaire et pour escroqueries.

Cette affaire est venue à l'audience du 3 août; neuf témoins seulement ont été entendus et presque tous sont venus affirmer les faits, ajoutant qu'ils avaient encore confiance dans les pratiques de cet homme.

Interrogé, le prévenu a refusé de dévoiler ce qu'il appelle son secret, qu'il a dit tenir de son parrain, qui le tenait de famille.

Le Tribunal, ayant jugé qu'il y avait dans ces manœuvres des escroqueries à la loi sur l'exercice de l'art vétérinaire a condamné H.... à trois mois d'emprisonnement et 100 francs d'amende.

Nous doutons fort que cette condamnation ait le pouvoir d'empêcher de braves gens de l'Oise de se rendre au Gallais comme par le passé.



PER 135 9 - L'Echo Pontoisien, numéro 35 du 2 septembre 1886
<http://archives.valdoise.fr/ark:/18127/vta3ea9379f4658dda6/daogrp/0#id:332369453>

C'était la fête au village

La fête communale qui s'est déroulée le 6 et 7 juillet a mis en avant les 50 ans du jumelage Wenings-Nucourt.

Les festivités se sont déroulées sous un soleil radieux, pour la plus grande joie des enfants qui ont pu profiter toute l'après-midi et jusqu'à tard le soir des structures gonflables mises gratuitement à leur disposition alors que le méchoui se préparait.

Cette année, des bénévoles de la section chorale ont ouvert le repas en interprétant de magnifiques chansons, tout cela dans une atmosphère bien sympathique et conviviale. Comme chaque année un superbe feu d'artifice est venu clore cette première journée.

Le dimanche matin, les bénévoles ont préparé la traditionnelle compétition des caisses à savon qui s'est déroulée dans une très bonne ambiance. Nous félicitons tous les participants de ce concours qui tout au long de l'année prépare leur bolide pour notre plus grand plaisir.

Merci à tous les bénévoles qui s'impliquent pour que cette fête communale soit une réussite et ainsi perpétuer une tradition.



La machine à remonter le temps

L'exposition « Nucourt en 1900 » invitait le public à revivre les années 1880-1920.

Beaucoup d'œuvres, peintures, objets, costumes, affiches, photographies, films, meubles plongeaient les visiteurs dans Nucourt aux siècles passés. Plusieurs mises en scène retraçaient la vie quotidienne des nucourtois (repas, lessive, travaux des champs, école...).

Lors du vernissage, de nombreux élus sont venus admirer cette exposition, notamment notre député M. Savignat, M. Guiard (président de la CCVC), M. Giroud (président du PNR).

Les samedi et dimanche de nombreux visiteurs ont parcouru cette formidable exposition qui a souvent été comparée à un musée.

Le lundi nous avons accueilli les enfants de CE et de CM, qui ont énormément apprécié les cartes postales, l'atelier d'écriture et l'histoire de la gare. Nous avons également eu la joie de recevoir des pensionnaires de la maison de retraite de Saint-Clair-sur-Epte dont une centenaire.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles et les personnes qui ont participé à cet événement, et nous espérons que les visiteurs garderont un très bon souvenir de cette exposition.

Fête communale et caisses à savon







Théâtre pour les seniors

Venez participer à la création d'une pièce de théâtre. Des professionnels du spectacle vous accompagneront dans ce projet qui a pour objectif la réalisation d'une pièce de théâtre : construction des décors, accessoires, et costumes pour les uns, travail théâtral pour les autres. Ce programme s'étalera de janvier à juin 2020. Si vous êtes intéressé, contactez Élisabeth Dufour au 01 30 39 45 84.

Retraité depuis 6 mois à 1 an ?

Une nouvelle vie démarre et de nouvelles questions émergent ? La communauté de communes Vexin Centre en partenariat avec le PRIF et la Mutualité Française Ile-de-France, vous proposent d'y répondre en participant gratuitement à l'atelier Tremplin qui se déroulera à Vigny les mardis 3, 10 et 17 décembre 2019.

Pour participer à ce stage multithématique de 3 jours (santé, bien-être, aménagement du logement, économies d'énergie, démarches administratives, lien social, etc.), veuillez-vous inscrire au 01 55 07 57 79 ou par mail : elefevre@mutualite-idf.fr.

Cybercafé pour les seniors autour des outils numériques

Ces temps d'animation gratuits et sans inscription permettent d'apprendre à utiliser des sites ou applications avec un accès libre à Internet, dans une ambiance conviviale. Les séances ont repris le 9 septembre et se déroulent à Nucourt dans une salle de l'ancienne école tous les lundis de 10 h 00 à 12 h 30.

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

La maison départementale des personnes handicapées exerce une mission d'accueil, d'information, de conseil, d'accompagnement des personnes handicapées et de leur famille ; elle sensibilise également tous les citoyens au handicap.

Elle met en place et organise le fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire, de la CDAPH, de la procédure de conciliation interne et désigne la personne référent (pour cette procédure) et pour l'insertion professionnelle.

Plus de renseignements au 01 34 25 16 50 ou par email : maisonduhandicap@valdoise.fr
Site web : <http://www.mdph.valdoise.fr>
Vous pouvez également contacter M^e Émilie Ivandekics au 01 34 67 23 83 qui effectue des permanences à Magny-en-Vexin.



Vive la rentrée des classes

Pour accueillir les élèves, l'école a été astiquée de fond en comble et pour accueillir 14 nouveaux inscrits en petite section, le dortoir a été réaménagé.

Après des vacances bien méritées, les enfants ont repris le chemin de l'école avec déjà un beau projet pour l'année 2019-2020 « Les quatre vents éco-citoyens ».

Dans ce cadre ils ont participé le 24 septembre à l'opération « Nettoyons la nature » qui consistait à nettoyer le village et à travailler sur le tri.

Nous leur souhaitons bon courage et une bonne année scolaire.



Non à l'isolement de nos anciens

Depuis l'élan donné par Armand Marquiset en 1946, Les petits Frères des pauvres sont aux côtés des personnes âgées souffrant d'isolement, prioritairement les plus démunies. Actuellement l'association désire partager sa mission en la développant sur notre territoire, et dans ce cadre elle recherche des bénévoles pour rejoindre son équipe.

Les petits Frères des pauvres - 209 avenue Roger Guichard - 95610 Éragny-sur-Oise.
Tél : 01 85 76 53 18 ou 06 28 45 82 17. Email : banlieu.vexincentre@petitsfreresdespauvres.fr.

Se former aux gestes de premiers secours

C'est une formation que l'on fait pour être prêt à intervenir si l'état de l'un de nos proches le nécessite. Mais on espère, en même temps, ne jamais en avoir besoin.

L'union locale du Vexin français de la Croix-Rouge française organise régulièrement des formations PSC1 à Marines. Les prochaines sessions auront lieu :

- le 16 novembre 2019
- le 14 décembre 2019

Renseignements : ul.vexin@croix-rouge.fr.

La déchetterie change ses horaires pour l'hiver

À partir du 1^{er} novembre 2019 et jusqu'au 31 mars 2020 la déchetterie sera ouverte :

- Les lundi et samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.
- Les mercredi et vendredi de 14h 00 à 17 h 00.
- Le dimanche de 9 h 00 à 13 h 00.

Fermeture le mardi et jeudi. Elle reste ouverte les jours fériés sauf le 1^{er} janvier et le 25 décembre.

Attention : depuis le 5 août la déchetterie est accessible au plus tard 15 min avant la fermeture.

Cabinet d'osthéopathie

Marie Vincent Ostéopathe DO, résidant dans la commune de Nucourt, s'installe dans un cabinet au 19 bis rue du D^r Fourniols à Magny en Vexin à côté de l'institut de beauté « Au Cœur des Sens ».

Elle consulte aussi au domicile des patients dans les communes environnantes.

Consultation sur rendez-vous du lundi au samedi. Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous : 06 08 15 63 85.

Goûtez le Vexin

Le programme « Goûtez le Vexin » est une opération de valorisation des produits locaux proposée chaque année par le Parc naturel régional du Vexin français. Cet événement se déroule du 7 septembre au 27 octobre.

Le programme peut être téléchargé sur le site : <http://www.pnr-vexin-francais.fr> ou vous adresser au PNR du Vexin français à Théméricourt (95) - Tél : 01 34 48 66 10.



Ouverture d'un restaurant à Nucourt

Depuis le 7 septembre le restaurant « La belle époque » situé 2 rue de la Saussaye a ouvert ses portes et vous attend pour venir découvrir sa cuisine. Nous lui souhaitons la bienvenue. Pour réserver : 06 13 83 27 31.

Exposition Partylite

Maria Mularczyk sera heureuse de vous accueillir à sa porte ouverte qui se tiendra le dimanche 1^{er} décembre de 14 h 30 à 18 h 00 au 23 rue de la gare à Nucourt. C'est le moment de penser à vos cadeaux de Noël sans vous ruiner.

Vous pouvez la contacter au 06 82 37 73 25 ou par mail maria_mularczyk@hotmail.fr pour convenir d'un rendez-vous ou tout simplement confirmer votre venue.

Ouverture d'un cabinet d'hypnothérapeute-naturopathe et professeur de yoga

M^{me} Gaëlle Roche Delesalle a quitté Magny-en-Vexin pour s'installer à Nucourt, nous lui souhaitons la bienvenue.

Pour la contacter : gaelle@fytora.fr ou par téléphone au 06 13 63 73 03.